

ÉCOLE

- maternelle  
 élémentaire  
 primaire

Paul LANGEVIN

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription  
- 1 exemplaire au Maire

## Annexe 4 - CONSEIL D'ÉCOLE

## PROCÈS-VERBAL

RÉUNION du jeudi 14 juin 2018

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école - Président : Christian ELY	x	
<b>Enseignants de l'école</b>		
Claudine COUPON		x
Laurence DOMINONI		x
Caroline MEYNIAC	x	
Marie-Laure PASCAL	x	
Christine DIDIER	x	
Julia BRUNSCHWIG (75%)	x	
Caroline JOUNAULT	x	
Sandrine SANCHEZ (50%)		x
Charlotte VERNEDE(remplaçante)	x	
Franz GIAMMATTEI	x	
Catherine MOLLARD	x	
Florence BALLEE-LONDICHE (50%)		x
Maroussia CHALTIEL (50%)		x
Delphine BERTON (75%)		x
Yasmina SAIDI	x	
Anne SANTIN	x	
Florence CLAVEL (50 % en complt de Mme BERTON et BRUNSCHWIG)		x
Rémi MARTIN (TR)		x
Mandy COSTA (TR)		x
Laurie CHOUANARD (remplaçante)	x	
Clémence DUPRAZ (enseignante nommée pour la rentrée 2018-2019)	x	
Représentants du R.A.S.E.D. :		x
<b>Représentants des parents d'élèves titulaires</b>		<b>suppléants assurant un remplacement</b>
Valérie BABOUT	x	Lison DI SCALA
Youcef BELMEGUENAI	x	Delphine ETIENNE
Elsa BLANCHARD		x Vincent FEBVRE
Farid BOULACEL		x Florence GARCIA
Jessica BOURGAT	x	Evelyne LOPES
Sandra CHAVES	x	Christophe MARTI x
Christelle CERUTTI	x	Hélène SITTARAM x
Valérie DELOYE	x	
Gaëlle DI GENNARO	x	
Solenn MONNIER	x	
Isabelle PEREIRA	x	
Rukiye TARTIK	x	
Gaëlle VILLARD-AULAGNIER		x
Amandine VITTOZ (présidente APEL)	x	
<b>Inspectrice de l'Éducation Nationale : Béatrice BOSSENEC</b>		x
<b>Maire de la Commune ou son représentant :</b>		x
<b>Conseiller Municipal : Thierry MONEL</b>	x	
<b>Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale :</b>		x
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>		
<b>Membre du R.A.S.E.D. :</b>		x
<b>Médecin scolaire :</b>		x
<b>Infirmière scolaire :</b>		x
<b>Assistante sociale :</b>		x
<b>Enseignante UPE2A : Mme Eloïse BARON</b>		x
<b>Enseignante de l'E.L.C.O. :</b>		x
<b>Personne invitée :</b>		
Christine CASCALES - ETAPS	x	
Jérémy MATRAY - ETAPS	x	

## TITRE ET DÉVELOPPEMENT

**ORDRE DU JOUR** proposé par M. ELY :

- Rentrée 2018-2019 : prévision des classes pour la rentrée. Evolution de la composition de l'équipe enseignante.
- Projets des classes : bilan (classe de mer, rugny et fair-play...) et orientations pour l'an prochain (école à énergie positive, jardinage, tri des déchets, recyclage et compostage...).
- Spectacle musical de fin d'année : mise au point.
- Informatique à l'école : don de matériel par le lycée Guynemer.
- Aménagement et fonctionnement de la BCD.
- Fonctionnement de l'école (gros travaux prévus pendant l'été).
- Sécurité (exercices incendie et PPMS n°3).
  
- Questions des parents :
  - LSU : où en sont les codes prévus par le ministère ?
  - Avs : où en est-on avec leurs nominations ?
  - Carnaval : des parents de maternelle n'ont pas pu entrer, pourquoi ?
  - Annulation du ski, pourquoi ?
  - Cantine : refonte du règlement.
  - Point sur le loto organisé par les parents.
  - Point sur les projets de l'APEL, kermesse.

### *1. RENTRÉE de SEPTEMBRE 2018*

L'école élémentaire Paul LANGEVIN compte 14 classes et gardera cette dotation l'année prochaine.

Prévision de 328 élèves à la rentrée, effectif en baisse par rapport à l'année actuelle (340).

Moyenne de 24,3 (316 élèves sur 13 classes, les 12 élèves d'ULIS n'entrant pas dans le calcul de la moyenne par classe).

Pour 2019-2020, prévision de l'arrivée de 80 élèves en CP.

Prévisions : 12 élèves en ULIS, 57 CP, 54 CE1, 70 CE2, 65 CM1 et 70 CM2

**Arrivées** dans l'école de Mmes Clémence DUPRAZ et Damaris CICLET et de M. Thomas CLEMENCON, nommés lors du dernier mouvement des enseignants.

**Départs** de Mmes Laurence DOMINONI (obtention d'un autre poste au mouvement) , Anne SANTIN, CHALTIEL Maroussia, CHOUANARD Laurie et VERNEDE Charlotte (non titulaire sur Langevin).

**Proposition faite** à Mme BOSSENEC (IEN) :

3 CP (19-19-19) : Mmes COUPON, MEYNIAC et DUPRAZ.

2 CE1 (23-23) : Mmes DIDIER et PASCAL.

1 CE1-CE2 (24) : Mme BALLEE-LONDICHE (qui informe cependant l'école qu'elle ne reprendra pas son poste à la rentrée).

2 CE2 (27-27) : Mmes JOUNAULT et BRUNSCHWIG.

2 CM1 (28 et 27) : M. GIAMMATTEI et Mme MOLLARD.

1 CM1-CM2 (24) : Mme CICLET.

2 CM2 (28-28) : Mmes SAIDI et BERTHON.

1 ULIS (12) : M. CLEMENCON.

=> Les listes des répartitions des élèves seront affichées à la rentrée (changements possibles en fonction des départs et arrivées durant l'été).

## **2. Projets des classes, de l'école :**

\***Séjour de classe de mer:** Bilan très positif ; projet très prenant mais tellement important pour les enfants; beaucoup d'acquisitions réalisées sur ces séjours.

\***Rugby :** tournoi au stade des Alpes pour les 5 classes de ce1 et ce2 + visite des CM2 l'après-midi. Projet reconduit pour ces mêmes niveaux en 2018-2019. Merci pour les dons à l'association « les enfants de l'ovale ».

\***Journal d'école :** numéro unique réalisé cette année. Aucun retour des familles... A réitérer l'année prochaine ?

\* **Semaine des arts :** la semaine prochaine sous le préau (réalisations des élèves, circulations des élèves dans d'autres classes pour montrer le travail réalisé...)

\***Tournois sportifs :** thèque (ce1), handball (cm1) et baseball (cm2), et athlé (CP) et biathlon (ce2)

\***Rallye anglais :** chaque classe, sur ces trois derniers lundis, va participer à un rallye anglais : apprentissage de 2 chansons, des jeux de communication appris en classe, une présentation d'un pays (affiche et questionnaire)

\***Projet pour l'année prochaine "école à énergie positive" :** L'école est inscrite auprès de la Métro. On attend des réponses de la mairie qui doit être partenaire. Lien avec les classes qui sont engagées dans les sorties Espaces Naturels Sensibles (ENS - 6 classes)

\***Jardinage :**

- des classes inscrites au projet « jardinage » à l'Île d'Amour.
- pour toute l'école : les espaces verts de la mairie vont réaliser durant l'été des aménagements techniques pour des espaces cultivables. Du matériel sera acheté par l'école.
- Compostage : des bacs sont commandés à la METRO (lien à faire avec la restauration scolaire).

## **3. Spectacle musical de fin d'année (mise au point) :**

L'année dernière, la salle de la Rampe a été réservée pour un spectacle en fin d'année.

Début décembre, l'intervenant (Louis-Noël BOBBEY) et Claire SARGOS, directrice adjointe du service culturel, sont venus pour nous présenter un projet. On nous a appris que les séances ne commenceraient pas avant fin février (retour des vacances d'hiver). On a été convaincu par le "conte innu" proposé « clé en main ».

Au final, le peu de séances, la date retenue à la Rampe (8 juin), la non-lisibilité du déroulé du spectacle et le peu d'avancement dans le projet nous ont forcés à annuler ce spectacle.

Éventuellement, le travail des élèves sera valorisé sur des représentations devant d'autres élèves sur le temps scolaire ou sur des temps en soirée (en fonction des classes).

## **4. Informatique à l'école (don de matériel).**

30 PC complets ont été proposés à l'école (lycée GUYNEMER), conditionnés sur une palette. La mairie est sollicitée pour récupérer et livrer ce matériel. M. MONEL indique que cela sera possible.

=> contacter le service informatique pour les compatibilités et la mise en œuvre.

La mairie engage un travail sur 4 communes (Pont de Claix, Fontaine, Echirolles, St Martin d'Hères) pour réfléchir sur les besoins en informatique et sur les usages dans les classes.

Rappel des remarques du conseil n°2 : « *Informatique : le parc est vieillissant, deux PC sont HS et devraient être changés et plusieurs PC n'acceptent plus certaines mises à jours ou certains programmes. Les enseignants rencontrent également des problèmes avec les valises informatiques contenant les PC portables qui ne reconnaissent pas les mots de passe et restent inutilisables.* »

## **5. Fonctionnement et aménagement de la BCD :**

Le matériel commandé vient d'être livré (ainsi que les tables pour la classe de Mme PASCAL, en remplacement du vieux mobilier). Des fauteuils, poufs et coussins permettront d'aménager un coin de lecture agréable et convivial. Merci à la mairie pour l'achat de ce matériel.

## **6. Fonctionnement de l'école (travaux prévus pendant l'été, entretien des locaux..)**

Il était prévu des travaux importants pour poser un ascenseur avec un réaménagement des WC, un agrandissement du bureau et un réaménagement de l'espace d'accueil.

Finalement, les travaux importants pour l'ascenseur seront faits cet été (pose de la cage) et la pose de l'ascenseur sera effectuée à la Toussaint. Le cagibi du 1<sup>er</sup> étage sera uniquement dédié au personnel d'entretien.

Les enseignants demandent à ce que, dans le bâtiment des cycles 3, un bras soit installé pour fixer le vidéo projecteur. Une demande doit être refaite au service de la mairie.

Becs de marches, signalétique, porte coupe-feu et porte élémentaire/maternelle changée dans la bâtiment 1 (travaux liés au plan de mise en conformité PMR).

Remarques :

- Circulation dans l'école : de nombreuses personnes dont on ne connaît pas l'identité circulent dans le bâtiment (employés de mairie, entreprises, architectes...). Dans le contexte actuel, il est demandé à ce que l'école soit prévenue lors de l'intervention de ces personnels. M. MONEL acquiesce et fera remonter.

- En aparté, M. ELY interpelle M. MONEL quant à la loi PEILLON (Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (1) publiée au JO du 09 juillet 2013) qui rend obligatoire : « La devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen sont apposés sur la façade des écoles et des établissements d'enseignement du second degré publics et privés sous contrat. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est affichée de manière visible dans les locaux des mêmes écoles et établissements. »  
L'école a affiché de manière visible dans le hall la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.  
M. MONEL verra avec ses services car il est sensible au sujet.

### 7. Exercice incendie n°3 :

Le 3ème exercice incendie de l'année sera « surprise » pour tout le monde (enfants et enseignants).

### 8. Questions des parents

a. Point sur LSU :

Pas de nouveauté. Le ministère n'a toujours pas fourni de codes aux familles. Le LSU est renseigné par les enseignants puis imprimé et distribué à toutes les familles.

b. Point sur les AVS :

Tous les enfants ayant une notification n'ont pas d'AVS. L'Inspection a lancé une campagne de recrutement mais il n'y a pas autant de candidats que de postes à pourvoir.

c. Carnaval :

Des parents accompagnateurs en maternelle sont restés bloqués (coté maternelle) lors du Carnaval...l'information semble erronée... Les parents non-accompagnateurs qui ont voulu entrer par contre lors du défilé n'ont pas pu entrer, comme prévu dans l'organisation générale, et annoncé aux familles.

d. Refonte du règlement de la cantine (délai d'inscription...) :

Démarrage 1er trimestre 2018-2019

Panier repas possible en cas de grève ? (possible à Grenoble) => non (conditions d'hygiène, encadrement des enfants...).

e. Ski de fond :

Pas de ski de fond cette année à Échirolles, pourquoi alors que M. MONEL avait assuré en juin 2017 que le ski serait reconduit.  
Pas de réponse du coté de la mairie. M. MONEL se renseigne sur ce sujet.

f. Loto dans la salle des fêtes : pas de sono, pas de gardien, la personne d'astreinte était ivre.

Perte d'argent car des gens sont partis. Une réclamation a été portée, car la location de la salle coûte 250 € (tarif association). Un courrier d'explications a été envoyé par la mairie à l'APEL mais pas de remboursement prévu.

g. Kermesse le samedi 30 juin sur le thème "Princesses et chevaliers".

h. Départs de l'association de certains parents dont les enfants passent en 6ème. L'association et l'école les remercient pour leur implication.

L'école remercie l'association APEL pour le spectacle de magie (de grande qualité) qui a été offert à tous les élèves le 22 mai.

Le conseil se termine à 20h00 et les parents offrent le pot de l'amitié.

**Procès-verbal établi le 17 juin 2018**

Le Président, Directeur de l'école – M. ELY :



La Secrétaire de séance – Mme JOUNAULT :

